

SARL 3 J TECHNOLOGIES
ZI PAHIN CONCERTO 8 BOULEVARD MARCEL PAUL
31170 TOURNEFEUILLE
425 022 282 RCS TOULOUSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
3 J TECHNOLOGIES
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

SARL 3 J TECHNOLOGIES
ZI PAHIN CONCERTO 8 BOULEVARD MARCEL PAUL
31170 TOURNEFEUILLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
3 J TECHNOLOGIES
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Aux associés,

1. Appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui nous a été confiée, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du Code de commerce, par décision de l'associé en date du 10 mars 2025, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social. Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.



2. Appréciation sur la situation de la société.

En application de l'article L. 223-43 du Code de commerce, nous devons vous présenter notre rapport sur la situation de votre société.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France.

Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

Notre synthèse de notre analyse sur la situation de la société est la suivante :

Le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'autre observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Fait à TOULOUSE,
Le 18 mars 2025

Le Commissaire à la transformation
Pour la SARL DAMIOT MARTINEZ

SARL DAMIOT MARTINEZ
Société de Commissariat aux comptes
1 Allée Maurice Sarraut
31300 TOULOUSE
N° siret : 509 726 840 00010 - Code APE : 6920Z

Michel MARTINEZ